



La Municipalité d'Upton et le Comité d'embellissement des paysages d'Upton (CEPU) vous invitent à embellir et à fleurir votre façade.

OBJECTIF DU CONCOURS :

Le concours vise à embellir l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Upton.

QUI PEUT PARTICIPER ? :

Tous les Uptonais, qu'ils soient propriétaires, locataires, commerçants ou industriels. Vous êtes automatiquement inscrits au concours en embellissant la façade de votre demeure.

CATÉGORIES :



- Coup de coeur - Façade
- Coup d'oeil - Détail particulier
- Commerces et entreprises – Nouvelle catégorie

JUGEMENT :

À la fin du mois de juillet, les membres du jury sillonneront les rues et les rangs du village et détermineront les gagnants selon la vue en façade.

REMISE DES PRIX :

À déterminer.



Table des matières

Mot du maire.....	2
Séance du conseil.....	3-4
Régie intermunicipale.....	5
Bibliothèque	6
Avis public.....	6
Informations municipales	6-12
Organismes du territoire	13-14
Service des loisirs.....	15-16
Calendrier	16



Le mot du maire

Chers Uptonaises et Uptonais,

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, j'aimerais, souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux résidents d'Upton. Nous espérons que vous vous plairez ici et que vous profiterez de la qualité de vie qui vous est offerte. Les prochaines pages de ce bulletin mensuel Le Bavard d'Upton vous donneront un bref aperçu de ce qui se passe dans notre communauté. Sachez aussi que vous pouvez consulter notre site Internet et notre page Facebook pour en savoir davantage.

C'est l'arrivée du mois de juillet 2020 où la Covid-19 impacte les services de santé, mais également nos façons de vivre, notre travail, nos activités de tous les jours et même nos organisations et les services à la communauté. Restons souriants!

Bientôt tous les contribuables et les citoyens d'Upton seront invités à s'inscrire au service automatisé d'alerte à la population de la Municipalité : Comalerte. La Municipalité pourra vous joindre plus facilement en situation d'urgence. Vous aurez aussi l'opportunité de vous inscrire à différents types d'avis, à votre choix. Comme, par exemple, les avis de coupure d'eau potable ou d'ébullition.

Au mois d'août, conformément à la stratégie d'économie de l'eau potable, la Municipalité prévoit attribuer un mandat de recherche de fuites sur les conduites de son réseau. Suivant le résultat, la Municipalité réparera les fuites souterraines, s'il y a lieu.

Veuillez noter que très bientôt débiteront d'importants travaux. Des travaux de remplacement, de chemisage structural, de colmatage seront effectués sur certains ponceaux des chemins Pénelle, route Joubert, 20^e rang et rang de la Carrière. De plus, des travaux de voirie (décohésionnement, planage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux) totalisant 71 920 m² sont prévus pour le rang du Carré, le chemin Pénelle et le rang de la Carrière. Ce projet bénéficiant d'une aide financière du ministère des Transports du Québec pourrait perturber la circulation, mais les citoyens seront avisés.

Je vous souhaite de passer un agréable été loin des préoccupations du moment. Prenez soin de vous et de vos proches.

À très bientôt!


Guy Lapointe
Maire

Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales	549-5619
Benoît Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoît Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	



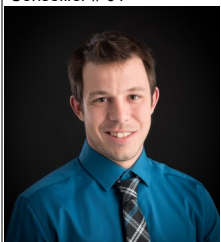
Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf
Conseiller # 03



Claude Larocque
Conseiller # 04



Barbara Beugger
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry
Conseiller # 06

Coordonnées :

Bureau municipal :

810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611
Télécopieur : 450 549-5045
Courriel : info@upton.ca
Site internet : www.upton.ca

Heures d'ouverture :

Bureau municipal
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :
Lundi au vendredi :
horaire variable



Séance du conseil municipal

Résumé du procès-verbal de la session du conseil de la Municipalité d'Upton du 5 mai 2020 à 20h00.

Le conseil municipal approuve les délibérations de la séance régulière du 5 mai 2020 et de l'ajournement du 12 mai 2020.

Les comptes à payer du mois de mai 2020 au montant de 229 866,10 \$ et les comptes payés pour une somme de 58 691,88 \$ sont approuvés.

Le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe est déposé.

Le paiement des factures de la firme Les Services exp inc. est autorisé au montant de 2 448,94 \$, plus les taxes applicables, pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de ponceaux et de voirie.

Le paiement de la facture de la firme Justin Viens Architecture pour des services professionnels d'architecture pour l'agrandissement de la caserne d'un montant de 11 336,54 \$, incluant les taxes applicables, est autorisé.

Le paiement des factures de la Fédération québécoise des municipalités pour des services professionnels concernant la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc au montant de 3 425,50 \$, est autorisé.

Le paiement de la facture de la firme Shellex au montant de 4 900,00 \$, plus les taxes applicables, couvrant les relevés terrains complets et une partie de la mise en plan et scénario de drainage de la rue des Érables, est autorisé.

Les recommandations de l'entreprise Rive-Tech Informatique inc. concernant l'achat d'un serveur, d'un routeur et l'utilisation de licence Windows 10 pro sont approuvées au montant de 6 409,73 \$, incluant les taxes.

L'adhésion au Réseau d'Information Municipale du Québec est renouvelée au coût de 327,68 \$, incluant les taxes applicables.

Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de mai 2020 est déposé et un budget de 2 795,00 \$, plus les taxes, est approuvé pour le mois de juin.

L'offre de prix de l'entreprise Prudent Groupe Conseil pour de la formation au montant de 3 200,00 \$, plus les taxes applicables est approuvée.

Le conseil est favorable au renouvellement de l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle et de réponse automatique pour la protection contre l'incendie.

Un budget de 36 262,00 \$, plus les taxes applicables, est approuvé pour les travaux à exécuter par le Service des travaux publics pour le mois de juin.

La directrice générale est autorisée à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasif pour l'entretien des chemins d'hiver 2020-2021.

L'achat d'un distributeur de sacs à excréments de chiens est autorisé pour une somme approximative de 500,00 \$, plus les taxes applicables, devant être installé à l'entrée du Parc nature de la région d'Acton.

Une firme sera mandatée pour revoir le devis pour le soutirage et valorisation des boues des étangs aérés et à attribuer le contrat de services professionnels.



Séance du conseil municipal

L'acceptation de l'offre l'entreprise SOLINOV inc. est entérinée au montant de 25 495,00 \$, plus les taxes applicables, pour le recyclage en milieu agricole de biosolides déshydratés.

La firme Shellex est mandatée pour la révision de l'étude préliminaire et la réévaluation du projet au montant approximatif de 10 000,00 \$, plus les taxes applicables.

Une banque de 25 heures pour des services professionnels a été autorisée à la firme Shellex.

Le projet de budget révisé du service loisirs, culture et vie communautaire est accepté. Ainsi, le budget pour le concours « Maisons Fleuries » au montant de 2 610,00 \$ est approuvé.

Le registre de dons et commandites remis selon la *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton* est déposé.

Un don à la Société canadienne du cancer est autorisé au montant de 50,00 \$.

Un don à la Fondation Mira est autorisé au montant de 100,00 \$.

Le conseil a délégué des membres pour l'assemblée générale de la Société culturelle du Lys inc. et pour agir au sein de son Conseil d'administration.

Le rapport du service d'inspection pour le mois de mai 2020 est déposé.

L'achat d'un nouveau poste de travail pour la directrice générale, pour le bureau municipal, est autorisé, et ce, selon la soumission déposée par l'entreprise Christian Gilbert – Informatique au montant de 1526,74 \$, incluant les taxes applicables et la configuration de celui-ci.

Une entente relative au déneigement, au déglçage et la garde des chemins d'hiver est conclue avec monsieur Patrick Lapalme, pour une durée de cinq ans, et ce, conformément au projet soumis.

L'organigramme municipal, daté du 2 juin, est adopté tel que soumis au conseil.

important



**Indemnisation pour les sinistrés de la
tempête hivernale du 11 et 12 janvier
2020**

Sécurité publique

Québec 

La Municipalité d'Upton a été désignée pour bénéficier du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents pour la tempête hivernale survenue les 11 et 12 janvier 2020.

Afin de se prévaloir de ce programme, les sinistrés de la Municipalité ont jusqu'au **14 août 2020** pour acheminer leur réclamation au ministère de la Sécurité publique.

Si vous avez été victime de dégâts causés par la tempête hivernale du 11 et 12 janvier 2020, veuillez faire une demande de réclamation sur le site du ministère de la Sécurité publique à l'adresse **www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/assistance-financiere-sinistres**

Régie Intermunicipale



VOUS DÉMÉNAGEZ ?
DITES AU REVOIR À VOS DEUX VIEUX COPAINS.
LE BAC BRUN ET LE BAC VERT
NE DÉMÉNAGENT PAS.



Ne craignez rien. Vous trouverez deux nouveaux bacs à votre nouvelle demeure. Si vous constatez le contraire, veuillez communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir.

Des questions ?

www.riam.quebec
450-774-2350

Bibliothèque / Avis public

LE PRÊT SANS CONTACT À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Recherchez et réservez vos documents

1. Pour ce faire, allez à l'adresse upton.espacebiblio.ca en ayant votre nom d'identifiant ainsi que votre mot de passe en main.

Veuillez noter que pour les gens qui n'ont pas accès à Internet, il est aussi possible de se présenter à la bibliothèque les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du 20 juin afin de choisir des livres. Deux personnes à la fois seront acceptées dans le local.

2. **Récupérez vos documents**

Présentez-vous à la bibliothèque dans les heures d'ouverture. Retournez à la maison pour profiter de vos lectures!

3. **Retournez vos documents**

Si vous souhaitez retourner des documents, déposez-les dans la chute à documents prévue à cet effet.



Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec monsieur Michael Bernier au 450 549-5619 ou par courriel à michael.bernier@upton.ca

AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-324

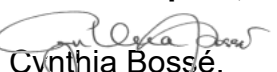
À tous les électeurs de la Municipalité d'Upton,

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 5 mai 2020, le règlement numéro 2020-324 intitulé « Règlement numéro 2020-234 concernant la division de la municipalité d'Upton en six (6) districts électoraux ».

Ce règlement a été approuvé par la Commission de la représentation électorale en date du 23 juin 2020.

Le règlement entrera en vigueur le 31 octobre 2020 conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E2.2) et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 30^e jour du mois de juin de l'an 2020.


Cynthia Bossé,
Directrice générale



Informations municipales

AVIS AUX COMMERÇANTS SITUÉS DANS LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

La Municipalité d'Upton invite ses commerçants à envoyer leurs offres d'emploi à info@upton.ca. Nous pourrons, par la suite, publier celles-ci sur la page Facebook de la Municipalité dans la section « offres d'emplois ».



facebook

LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE

Il est possible pour tout citoyen de signaler une lumière de rue défectueuse en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Municipalité (www.upton.ca) ou en téléphonant au bureau municipal.

Il est important de mentionner le numéro civique le plus près lu lampadaire lorsque vous indiquez la lumière de rue défectueuse. Cela permettra de bien l'identifier et de faire un meilleur suivi.



VOUS VOUS LANCEZ EN AFFAIRES? UN PERMIS EST REQUIS!

Que ce soit dans un immeuble commercial ou à l'intérieur de votre domicile, un permis d'affaires est requis avant de démarrer votre entreprise. Tous les commerces ne sont pas autorisés dans tous les secteurs, et ce, même si celui-ci est dit « commercial ». Il en est de même à l'intérieur d'une résidence. De plus, selon le type de commerce, des normes particulières peuvent s'appliquer par exemple, la sécurité incendie, les installations septiques ou l'affichage. Informez-vous au Service de l'urbanisme avant d'entamer toute autre démarche, nous vous guiderons pour l'obtention de votre permis!





Informations municipales

LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est causée par une bactérie, *Borrelia burgdorferi*, qui est transmise à la suite d'une pique de la tique *Ixodes scapularis*, aussi appelée tique du chevreuil.

Une surveillance des tiques est faite par le Laboratoire de santé publique du Québec. Les tiques envoyées au laboratoire proviennent de partout au Québec, mais particulièrement de la Montérégie et Montréal.

Une étude menée dès 2008 par l'Institut national de santé publique du Québec dans le sud-ouest de la province a démontré que la tique du chevreuil est établie dans certains secteurs de la Montérégie. La bactérie en lien avec la maladie de Lyme a été identifiée chez certaines de ces tiques.



MESURES PRÉVENTIVES

Bien que le risque d'être contaminé par la maladie de Lyme au Québec demeure faible, l'application de mesures préventives pour diminuer le risque de se faire piquer par une tique est fortement recommandée.

Pour prévenir ces piqures, il est recommandé :

- ♦ d'éviter les endroits indiqués comme étant infestés par les tiques (ex : écriteaux dans des parcs aux États-Unis) ;
- ♦ de marcher dans les sentiers pour éviter les hautes herbes susceptibles d'héberger des tiques;
- ♦ d'utiliser un insectifuge contenant du DEET;
- ♦ de porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs et clairs.

À la suite d'une activité en forêt, il est important :

- ♦ d'examiner minutieusement tout son corps, celui des enfants et celui des animaux domestiques;
- ♦ d'extraire rapidement et de la façon appropriée (tel qu'expliquée sur le site du MSSS) les tiques accrochées à la peau;
- ♦ finalement, déposer dans un contenant hermétique les tiques prélevées - sans rien y ajouter (ex. : contenant à pilules vide);
- ♦ conservez le contenant à la température de la pièce;
- ♦ consultez un médecin ou un vétérinaire dans le cas d'un animal domestique. Celui-ci pourra faire analyser la tique.

Pour en savoir plus

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec : Maladie de Lyme

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/maladie-lyme.php

Informations municipales



AUGMENTATION DES SIGNALEMENTS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET: LA SQ ET LE SPVM APPELLENT À LA VIGILANCE DES PARENTS

La Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) veulent sensibiliser les parents aux dangers de l'exploitation sexuelle auxquels sont exposés les enfants sur Internet. Comme les jeunes passent plus de temps en ligne en cette période de confinement, les risques liés à ce type de crime augmentent tout également. Les policiers faisant partie des équipes de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet du SPVM et de la SQ demandent donc aux parents d'être à l'affût de ce type d'exploitation sexuelle.



L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet peut prendre différentes formes. Certains cyberprédateurs persuadent l'enfant de produire du matériel (des photos ou des vidéos) de nature sexuelle en le manipulant ou le menaçant. D'autres font semblant de faire partie du même groupe d'âge ou se font passer pour des adultes de confiance afin d'établir un lien avec le jeune et ultimement, le rencontrer et l'exploiter. Parfois, aussi, ce sont les jeunes qui produisent et partagent sur diverses plateformes web des images intimes d'eux-mêmes sans toutefois prendre conscience de toutes les conséquences que peut amener ce genre de comportement.

Toute forme de contenu à caractère sexuel impliquant des mineurs, qu'elle soit l'oeuvre d'un cyberprédateur ou d'une initiative personnelle, est illégale.

Il est important que les parents demeurent vigilants et portent une attention particulière à l'utilisation que leurs enfants font des appareils électroniques et à leurs activités sur Internet.

Voici quelques conseils de prévention pour protéger les enfants de l'exploitation sexuelle sur internet :

- Sensibilisez votre enfant aux dangers auxquels il peut être exposé sur Internet, dont l'exploitation sexuelle, et informez-le des façons de se protéger.
- Rappelez-lui de ne jamais divulguer d'informations personnelles sans votre autorisation (nom, adresse, téléphone, etc.).
- Dites-lui de ne jamais accepter de rencontrer un «ami» internaute en personne.
- Encouragez votre enfant à partager ses expériences sur Internet avec vous de la manière dont vous lui parlez de ses autres amis et activités non virtuelles.
- Activez les paramètres de confidentialité les plus élevés pour les systèmes de jeu en ligne, les appareils électroniques et les applications.
- Installez l'ordinateur dans une pièce accessible à toute la famille.

Informations municipales



LA SAISON DU BARBECUE

Votre BBQ aussi doit respecter la distanciation physique.

Pandémie ou pas, 1m doit le séparer de tout objet ou matière combustible comme un muret, un mur ou un arbre.

Pour d'autres conseils sur l'utilisation du BBQ, c'est ici :

<http://bit.ly/2J521pX>

NE FAITES PAS L'AUTRUCHE.

Endommager un service souterrain chez vous...
et c'est tout le quartier qui perd des plumes.
EXIGEZ ET FAITES UNE EXCAVATION RESPONSABLE.

info-ex.com
c'est gratuit

info
excavation

S'en passer,
ça serait dommage.

VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE ?

NOUS POUVONS VOUS AIDER.



En toute confidentialité,
parlez-en à notre équipe.



Nous vous conduirons
dans une pièce sécurisée.



Un téléphone sera
à votre disposition pour
demander de l'aide.

Uniprix s'unit pour soutenir les victimes de violence conjugale*.

Ressource d'aide 24/7



VIOLENCE
CONJUGALE
1800 363-9010



* Dans les succursales participantes.

Informations municipales



Préposé à la désinfection

Description sommaire :

La personne titulaire du poste assure la désinfection des locaux du camp de jour, du garage et du bureau municipal.

Responsabilités :

- Désinfecter les outils utilisés par les hommes des travaux publics;
- Désinfecter les bureaux des différents bâtiments ainsi que les équipements informatiques;
- Désinfecter les espaces communs du camp de jour, du garage et du bureau municipal;
- Utiliser, selon les règles établies, tout le matériel mis à sa disposition pour effectuer le nettoyage et la désinfection;
- Appliquer et respecter les normes et les procédures en matière de santé et sécurité au travail;
- Effectuer toute autre tâche à la demande de son supérieur.

Exigences :

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Avoir une expérience dans l'entretien (un atout);
- Bonne capacité à travailler physiquement;
- Intérêt pour le travail minutieux et le travail d'équipe.



Compétences recherchées :

- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et de jugement;
- Être dynamique, créatif et avoir du leadership;
- Avoir la capacité à gérer des situations difficiles et à travailler en équipe;
- Posséder d'excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles.

Horaire de travail

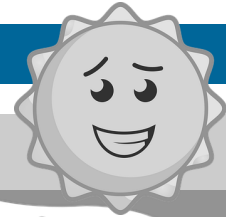
- Environ 35 heures par semaine, du lundi au vendredi à partir de 16 h 30. (Travail de soir);
- Emploi temporaire pour la période de la COVID-19.

Salaire

- 15 \$ de l'heure

Vous pouvez poser votre candidature en envoyant votre curriculum vitae à M. Michael Bernier par courriel à michael.bernier@upton.ca **avant le 18 juin 2020 à 16 h.**

Informations municipales



8 TRUCS POUR ÉCONOMISER L'EAU PAR TEMPS CHAUD

Nombreuses sont les municipalités qui ont émis un avis d'interdiction d'arrosage dans les dernières semaines. Il n'y a pas que le temps chaud et sec qui a provoqué le manque d'eau potable, la forte demande due à la pandémie a aussi contribué à faire baisser les réserves. Pour faire sa part, en tant que citoyen, voici 8 trucs pour économiser notre or bleu.

1. Utiliser l'eau de pluie pour nettoyer l'entrée asphaltée.

Avec les quantités de pluie qui sont attendues au cours des prochaines heures, il sera bien de faire des réserves de pluie. Autrement, le balai est tout aussi efficace pour nettoyer l'entrée.

2. Recouvrir la piscine d'une toile.

Lorsque personne ne se baigne, il est recommandé de placer une toile sur la piscine afin d'éviter que l'eau ne s'évapore. Lors du remplissage, limitez-vous à moins de 20 cm du bord afin de restreindre les éclaboussures.

3. Garder la pelouse plus longue.

Si la pelouse est plus verte chez le voisin, c'est qu'il a enfreint les interdictions d'arrosage. En conservant votre pelouse à au moins 6 centimètres, elle retiendra plus facilement l'humidité.

4. Planter les fleurs intelligemment.

Il faut planter une plante qui a besoin de soleil à la lumière et une plante qui a besoin d'ombre à l'abri. Cette simple technique permettra d'optimiser l'arrosage de vos fleurs et de vos plantes, en plus d'améliorer leur apparence.

5. Réutiliser l'eau de cuisson.

Saviez-vous que vos plantes et vos fleurs raffolent de l'eau qui vous a servis à faire cuire des légumes ou des pâtes? Une fois refroidi, vous pouvez utiliser cette eau pour faire verdier votre jardin.

6. Se laver autrement.

Durant cette période particulière, il est conseillé de prendre des douches plus courtes, tout en interrompant le jet d'eau lorsque vous savonnez votre corps ou vos cheveux.

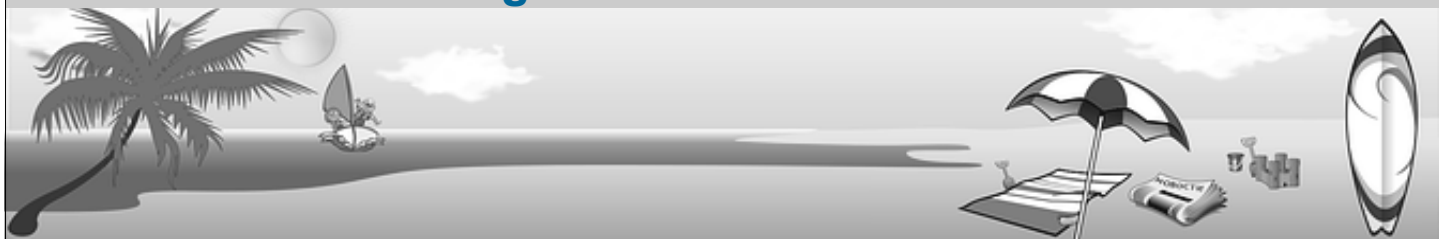
7. Laver les fruits avec une brosse.

Les fruits et les légumes seront tout aussi propres si vous les lavez avec une brosse qu'avec un jet d'eau.

8. Garder un pichet d'eau au froid.

Plutôt que de laisser couler l'eau du robinet pendant quelques secondes pour obtenir un verre glacé, placez un pichet d'eau au réfrigérateur pour en avoir toujours à portée de main.

Organismes du territoire

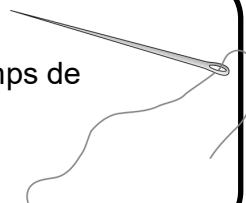


Chères amies Fermières,

Malgré le confinement, le mois de mai est terminé et c'est le temps de renouveler votre carte de membre.

Vous téléphoner à Monique Harvey au 450-366-0148.

Au plaisir!



Bonjour,

J'espère que vous allez bien malgré toutes les contraintes imposées par la COVID.

Je viens vous informer que la Collection St-Amour reprend ses activités et rouvrira ses portes pour une dernière fois cette année.

Les expositions *Touchons du bois!* et le *Patrimoine architectural de la MRC d'Acton* seront offertes au public du 2 juillet au 30 août 2020.

Horaire:

- ⇒ Jeudi et vendredi de 10 h à 18 h ;
- ⇒ Samedi et dimanche de 10 h à 17 h.

Une guide-interprète, Olivia Zaugg d'Upton accueillera le public.

L'entrée est gratuite.

Bonne journée et n'hésitez pas à me contacter si nécessaire.

Suzanne Saint-Amour
expositioncsa@gmail.com
305, rue Principale

Collection
Saint
Amour





Organismes du territoire



CRÉATEUR D'AMITIÉ

**Alexandre aime
les voitures et les films...
de voitures!**

Devenez bénévole auprès d'Alexandre
3 heures par mois
qui brisent l'isolement

450-774-8758
parrainagecivique.org

**PARRAINAGE
CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS**



ON CONTINUE DE SE PROTÉGER.



LAVEZ VOS
MAINS



TOUSSEZ DANS
VOTRE COUDE



GARDEZ LA
DISTANCE DE
2 MÈTRES



PORTEZ UN
MASQUE EN
PUBLIC
(SIMOINS DE 2 MÈTRES)



LIMITEZ VOS
DÉPLACEMENTS



Ligne d'information : 1 877 644-4545
quebec.ca/coronavirus



Services des loisirs, culture et vie communautaire

CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE MINI-PUTT AU PARC DES LOISIRS

La Municipalité d'Upton est heureuse d'annoncer la construction d'un terrain de mini-putt de 9 trous au Parc des loisirs. En prenant la décision de faire ce nouvel aménagement, la Municipalité mise sur la diversité des activités offertes au parc pour l'ensemble de la population.

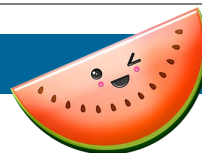
Monsieur Guy Lapointe, maire de la Municipalité, se réjouit de la construction de ce mini-putt. « En plus de bonifier les activités du camp de jour, cet aménagement permettra aux familles de partager une activité de loisir ensemble. »

Le projet a été rendu possible grâce à l'aide financière du Regroupement Récréatif d'Upton, d'entretien de pelouse Guy Courchesne, du Dépanneur Steph et du Centre du Pneu Upton.

Pour le moment la Municipalité invite la population à venir utiliser cette installation, dès le 5 juin, en apportant leurs bâtons de golf et leurs balles tout en respectant les règles de distanciations sociales émises par la Santé Publique.

Source : Michael Bernier
Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales
Municipalité d'Upton
450 549-5619 / michael.bernier@upton.ca





MESURES À RESPECTER AU PARC

Afin d'assurer un environnement sécuritaire à tous les citoyens, la Municipalité d'Upton sollicite votre collaboration et de prendre les consignes suivantes en considération avant votre visite au parc :

- ⇒ Lavez-vous les mains avec le désinfectant fourni par la Municipalité avant et après avoir joué dans les modules de jeux et après avoir utilisé le mobilier urbain;
- ⇒ Jetez vos mouchoirs et vos lingettes dans les poubelles, après leur utilisation;
- ⇒ Toussez et éternuez dans votre coude;
- ⇒ Gardez une distance de 2 mètres des autres personnes;
- ⇒ Ne fréquentez pas les parcs si vous avez des symptômes liés à la COVID-19.



juillet

D déchet, **R** recyclable et **O** organique

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 	2 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	3 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	4 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h
			Fête nationale du Canada			
5 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h	6	7 	8 	9 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	10 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	11 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h
12 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h	13	14 	15 	16 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	17 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	18 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h
19 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h	20	21 	22 	23 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	24 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	25 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h
26 Collection Saint-Amour 10 h à 17 h	27	28 	29 	30 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	31 Collection Saint-Amour 10 h à 18 h	

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 30 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: secretariat@upton.ca.

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au www.upton.ca